

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32020**

### Intitulé

Designer d'expérience utilisateur

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut Léonard de Vinci

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du(de la) designer d'expérience utilisateur se répartissent en quatre ensembles :

#### Recherches en contexte

Identification de la problématique, identification des comportements, analyse concurrentielle.

#### Analyse des attentes et difficultés des utilisateurs

Audit multicanaux, évaluations ergonomiques, formalisation des personae, communication.

#### Définition des scénarios et parcours utilisateurs adaptés au produit ou service

Définition de l'expérience cible, identification des parcours-clés, conception de l'architecture d'interface, réalisation de prototypes fonctionnels.

#### Validation des solutions envisagées

Conception et mise en œuvre des tests, spécifications fonctionnelles, conception des guides d'interfaces, suivi en situation.

Compétences attestées Le (la) titulaire est capable de :

Reformuler la problématique du client en précisant son périmètre et ses objectifs, dans le contexte de la stratégie d'entreprise.

Caractériser les comportements actuels des consommateurs en mettant en évidence les effets contre-productifs.

Dresser un état de la concurrence

Organiser un audit des attentes des utilisateurs/consommateurs, en utilisant différents canaux de collecte de données

Conduire des évaluations selon des critères ergonomiques, d'accessibilité ou de conformité aux normes et à la réglementation

Formaliser les résultats de l'analyse sous forme de personae

Animer des réunions de concertation avec les parties prenantes du projet

Déterminer l'expérience cible sur laquelle s'appuiera la conception des solutions

Cartographier les parcours utilisateurs au travers des interfaces du site/de l'application/ des objets connectés, etc.

Concevoir une architecture complète d'interface cohérente avec les attentes utilisateurs

Modéliser les solutions proposées sous la forme de prototypes susceptibles d'être testés par les utilisateurs

Valider auprès des utilisateurs les solutions envisagées à l'aide des techniques de tests et de l'organisation d'ateliers

Rédiger les spécifications fonctionnelles en collaboration avec les équipes de développement

Concevoir des chartes et des guides d'interfaces adaptés aux différentes catégories d'utilisateurs

Assurer le suivi de l'expérience utilisateur

Etablir un bilan du retour sur investissement du design d'expérience utilisateur

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Toutes entreprises du secteur numérique (ESN, production multimédia, jeu vidéo, agences web, agences de communication), entreprises et organismes de commerce en ligne, services informatiques et services communication des entreprises de toutes natures. La taille des entreprises ou services employeurs concernés est très variable.

Designer d'expérience utilisateur

UX designer

Designer interactif

Graphic designer

Directeur(trice) artistique

Expert(e)-consultant(e) en design interactif

### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

### Réglementation d'activités :

Néant

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de 4 blocs de compétences décrits ci-dessous.

#### Bloc de compétence :

**INTITULÉ****DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32020 - Mener des recherches contextuelles préalables à un projet de design d'expérience utilisateur

**Descriptif**

- Reformuler la problématique du client en précisant son périmètre et ses objectifs, dans le contexte de la stratégie d'entreprise.
- Caractériser les comportements actuels des consommateurs en mettant en évidence les effets contre-productifs.
- Dresser un état de la concurrence

**Modalités d'évaluation et de certification**

Evaluation sur étude de cas donnant lieu à rapport individuel écrit et soutenance devant un jury composé de formateurs et de professionnels.

**Obtention du titre**

Bloc de compétences capitalisable

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences n° 1.

**INTITULÉ****DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32020 - Analyser les attentes et les difficultés des utilisateurs de sites, applications et objets connectés

**Descriptif**

- Organiser un audit des attentes des utilisateurs/consommateurs, en utilisant différents canaux de collecte de données
- Conduire des évaluations selon des critères ergonomiques, d'accessibilité ou de conformité aux normes et à la réglementation
- Formaliser les résultats de l'analyse sous forme de *personae*
- Animer des réunions de concertation avec les parties prenantes du projet

**Modalités d'évaluation et de certification**

Evaluation sur étude de cas donnant lieu à rapport individuel écrit et soutenance devant un jury composé de formateurs et de professionnels.

**Obtention du titre**

Bloc de compétences capitalisable

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences n° 2.

**INTITULÉ****DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32020 - Définir les scénarios et parcours des utilisateurs d'un produit ou d'un service

**Descriptif**

- Déterminer l'expérience cible sur laquelle s'appuiera la conception des solutions
- Cartographier les parcours utilisateurs au travers des interfaces du site/de pl'application/des objets connectés, etc.
- Concevoir une architecture complète d'interface cohérente avec les attentes utilisateurs
- Modéliser les solutions proposées sous la forme de prototypes susceptibles d'être testés par les utilisateurs

**Modalités d'évaluation et de certification**

Evaluation sur étude de cas donnant lieu à rapport individuel écrit et soutenance devant un jury composé de formateurs et de professionnels.

**Obtention du titre**

Bloc de compétences capitalisable

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences n° 3.

| INTITULÉ  | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION   |
|---|--|
| <p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32020 - Valider des solutions de design d'expérience auprès des utilisateurs</p> | <p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valider auprès des utilisateurs les solutions envisagées à l'aide des techniques de tests et de l'organisation d'ateliers</li> <li>• Rédiger les spécifications fonctionnelles en collaboration avec les équipes de développés</li> <li>• Concevoir des chartes et des guides d'interfaces adaptés aux différentes catégories d'utilisateurs</li> <li>• Assurer le suivi de l'expérience utilisateur</li> <li>• Etablir un bilan du retour sur investissement du design d'expérience utilisateur</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification</b></p> <p>Evaluation sur étude de cas donnant lieu à rapport individuel écrit et soutenance devant un jury composé de formateurs et de professionnels.</p> <p><b>Obtention du titre</b></p> <p>Bloc de compétences capitalisable</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences n° 4.</p> |

**Validité des composantes acquises : illimitée**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON | COMPOSITION DES JURYS   |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Président de jury : un représentant d'une entreprise partenaire</li> <li>• Membres du jury : le directeur pédagogique, un membre du corps enseignant, deux professionnels extérieurs à l'organisme.</li> </ul> |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Président de jury : un représentant d'une entreprise partenaire</li> <li>• Membres du jury : le directeur pédagogique, un membre du corps enseignant, deux professionnels extérieurs à l'organisme.</li> </ul> |
| Après un parcours de formation continue                          | X      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Président de jury : un représentant d'une entreprise partenaire</li> <li>• Membres du jury : le directeur pédagogique, un membre du corps enseignant, deux professionnels extérieurs à l'organisme.</li> </ul> |

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| En contrat de professionnalisation          | X |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Président de jury : un représentant d'une entreprise partenaire</li> <li>Membres du jury : le directeur pédagogique, un membre du corps enseignant, deux professionnels extérieurs à l'organisme.</li> </ul> |
| Par candidature individuelle                |   | X |   |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2013 | X |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Président de jury : un représentant d'une entreprise partenaire</li> <li>Membres du jury : le directeur pédagogique, un membre du corps enseignant, deux professionnels extérieurs à l'organisme.</li> </ul> |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, avec effet au 16 septembre 2015, jusqu'au 18 décembre 2022.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

[www.ilv.fr](http://www.ilv.fr)  
[www.iim.fr](http://www.iim.fr)  
[www.devinci.fr](http://www.devinci.fr)

##### Lieu(x) de certification :

Institut Léonard de Vinci : Île-de-France - Hauts-de-Seine ( 92) [92400]

Adresse du (des) lieu(x) de certification :

Institut Léonard de Vinci - Institut de l'Internet et du Multimédia  
 Pôle Universitaire Léonard de Vinci  
 92916 Paris La Défense Cedex

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Léonard de Vinci - Institut de l'Internet et du Multimédia  
 Pôle Universitaire Léonard de Vinci  
 92916 Paris La Défense Cedex

##### Historique de la certification :